

Contrat de ville Quartier des Fougères

Restitution de la concertation des habitants

Historique du contrat de ville d'Avon 2015-2023

Un contrat de ville construit autour de 4 piliers

Cadre de vie des habitants

Objectifs : Améliorer de façon visible et concrète la vie quotidienne des habitants

-> Logement / aménagement du territoire / gestion urbaine de proximité

Cohésion sociale et l'égalité des chances

Objectifs : réduire la pauvreté, tisser le lien social et renforcer la solidarité entre générations

-> Education et parentalité / accès aux droits et à la santé / vie de quartier, sport et culture

Actions de développement économique

Objectifs : promouvoir l'initiative et l'attractivité du territoire

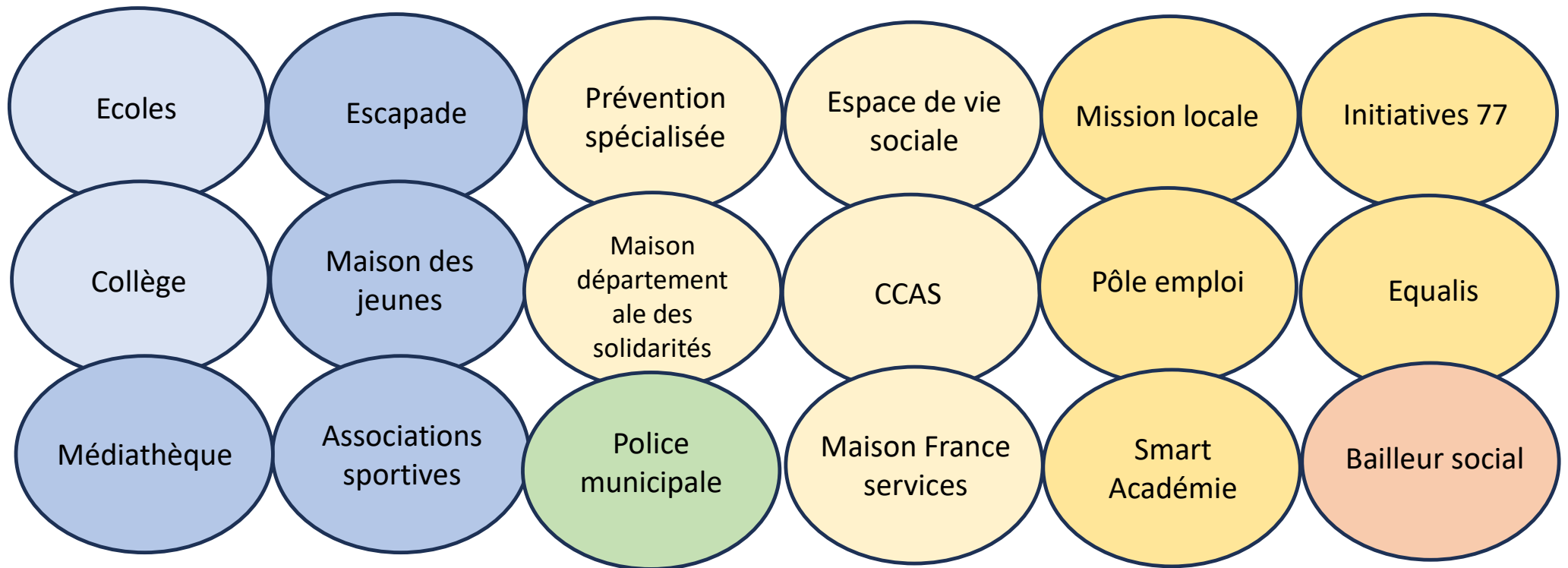
-> Accès à l'emploi / formation / soutien aux acteurs économiques

Valeurs de la République et citoyenneté

Objectifs : réaffirmer les valeurs républicaines

-> Education / lien social / engagement citoyen

De multiples acteurs locaux mobilisés



Enseignement

Sécurité

Formation / emploi

Loisirs

Accompagnement social

Logement

VILLE D'AVON
ENTRE SEINE ET FORÊT

Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20240405-2024-016-DE
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Evaluation du contrat de ville 2015-2023

Les avancées

Une meilleure connaissance des acteurs entre eux

La labellisation de l'association Couleurs Terrasses en Espace de vie sociale

De nombreuses actions éducatives

Des choix politiques forts en termes de mixité (crèche, carte scolaire)

Des actions d'aménagement à proximité du quartier

Des équipements publics à proximité (médiathèque, Val du moulin)

Une présence régulière de la police municipale

Les réserves

Une articulation des compétences commune / CAPF à clarifier

Enclavement persistant du quartier

Manque de maîtrise de la langue française persistant

Difficulté de mobiliser les entreprises sur un petit QPV

Un manque d'attractivité commerciale

Un sentiment d'insécurité persistant

Elaboration des nouveaux contrats de ville

La circulaire du 31 août 2023

Des éléments de méthodes

Consultation citoyenne

Lien avec les autres stratégies publiques locales (dont contrat de relance et de transition écologique)

Des éléments de contenu

Le Quartier Prioritaire de Ville

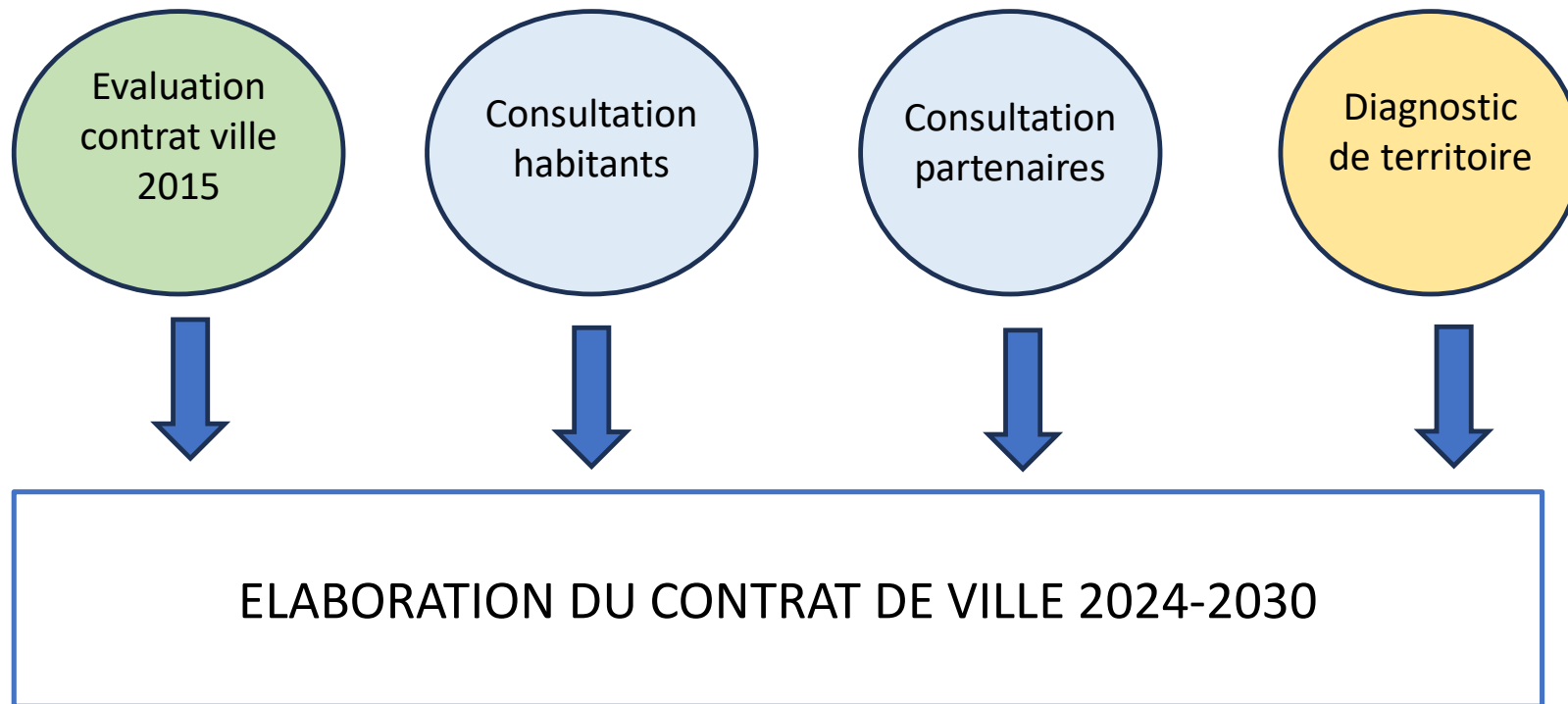
Poche de pauvreté hors QPV

Un calendrier

Conclusion du contrat de ville avant le 31 mars 2024

Contrat valable 6 ans

La méthodologie d'élaboration du nouveau contrat



Le calendrier

CONSULTATION HABITANTS	CONSULTATION PARTENAIRES	DIAGNOSTIC TERRITOIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Relais : CCAS, Espace de vie sociale, Maison des jeunes, Escapade • 87 répondants 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles, collège, lycée • Espace de vie sociale • MDS, ADSEA • Mission locale • Pôle emploi • Associations sportives • Hub de la réussite • Syndics de copropriété • Restos du cœur 	<ul style="list-style-type: none"> • Fougères • Butte Montceau • Intervention COMPAS
<ul style="list-style-type: none"> • Recueil des questionnaires du 15/10 au 19/11 • Restitution publique le 2/12 	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulé des entretiens du 20/11 au 20/12 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du diagnostic du 01/12 au 31/01

Lancement de la commission Mechmache sur la participation citoyenne dans les quartiers le 3 mars 2023

Une feuille de route :

Engager un processus de participation citoyenne

Prendre en compte la parole et les contributions de tous les habitants des quartiers populaires

Une dynamique parallèle :

Pour servir de support dans l'alimentation des réflexions autour de la co-construction

Proposer des recommandations pour que la parole des habitants soit mieux écoutée

La commission Mechemache en Seine-et-Marne :

A Montereau-Fault-Yonne le 19 juin 2023

Thématiques prioritaires départementales :

La sécurité et la tranquillité publique

La qualité de l'espace urbain et de l'architecture

La jeunesse et l'éducation

La santé

L'emploi

L'accès au droit, l'insertion et la lutte contre la pauvreté



Une restitution de la commission Mechemache en Janvier 2024 et des recommandations pour les prochains contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 »

Restitution de l'enquête locale

Un questionnaire auprès des habitants

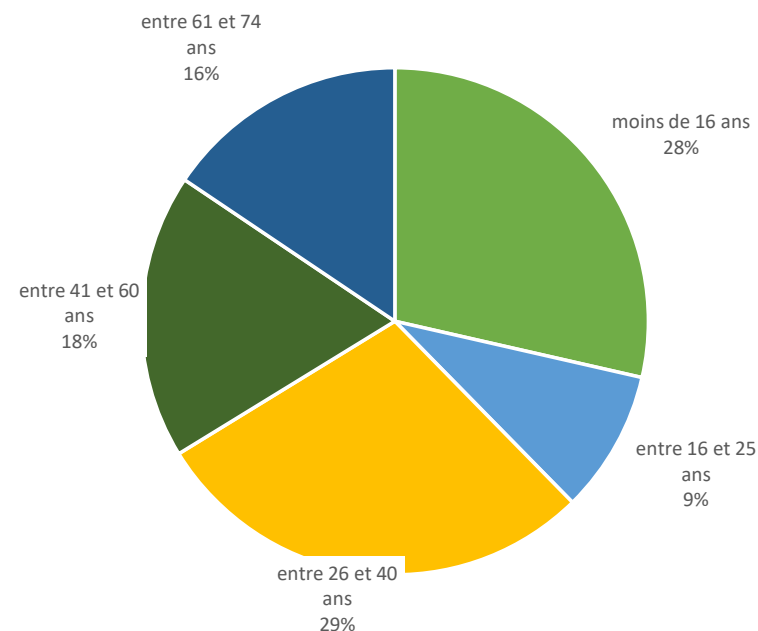
Questionnaire élaboré par l'Etat

Concertation organisée via :

- Espace de vie sociale
- Maison des jeunes
- CCAS

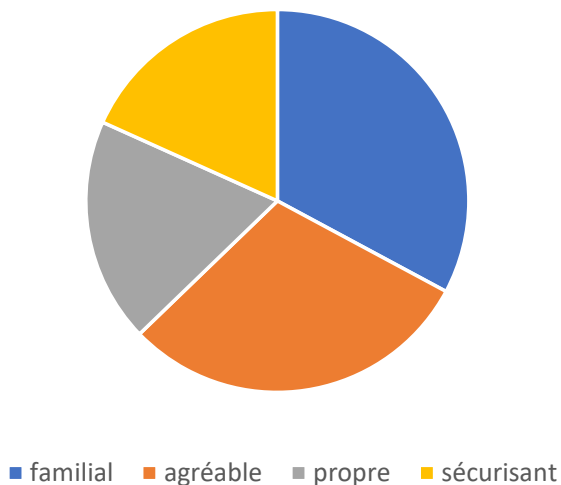
90 répondants

Age des répondants



Comment voyez-vous votre quartier aujourd'hui ?

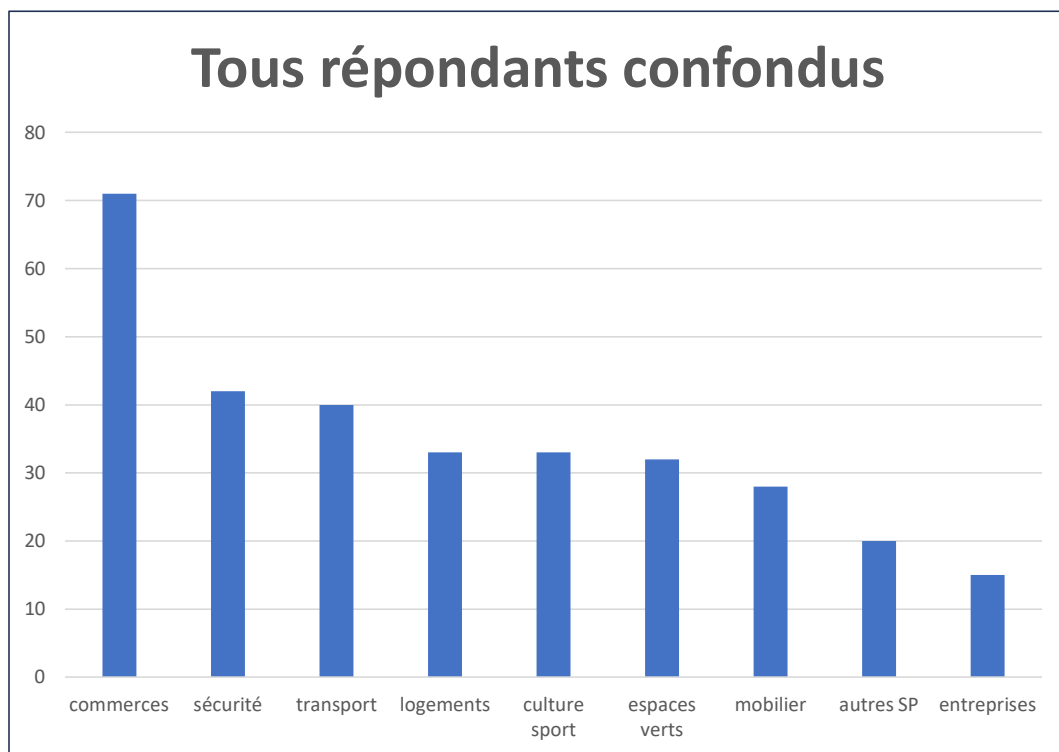
Tous répondants confondus



Les moins de 40 ans répondent davantage « **familial** » et « **agréable** »

Les plus de 40 ans répondent davantage « **sécurisant** »

Comment imaginez-vous votre quartier en 2030 ?



Une nette prédominance d'un souhait de **commerces** quel que soit l'âge des répondants

Un besoin + important d'**offre culturelle et sportive** chez les 26-40 ans

Quelles sont les améliorations dans votre quartier depuis 2 ans ?

La majorité des répondants ne perçoivent pas d'amélioration.

Les améliorations citées :

- parc du Val du Moulin
- pharmacie, médecins, laboratoire
- commerces, coiffeur
- nouveaux logements

Quelles sont les régressions dans votre quartier depuis 2 ans ?

Réponses massives :

- La sécurité, le trafic de drogues
- L'absence d'aire de jeux pour les enfants

Réponses moins significatives :

- Le bruit, les travaux
- La propreté
- Moins de commerces

Que faudrait-il améliorer dans votre quartier ?

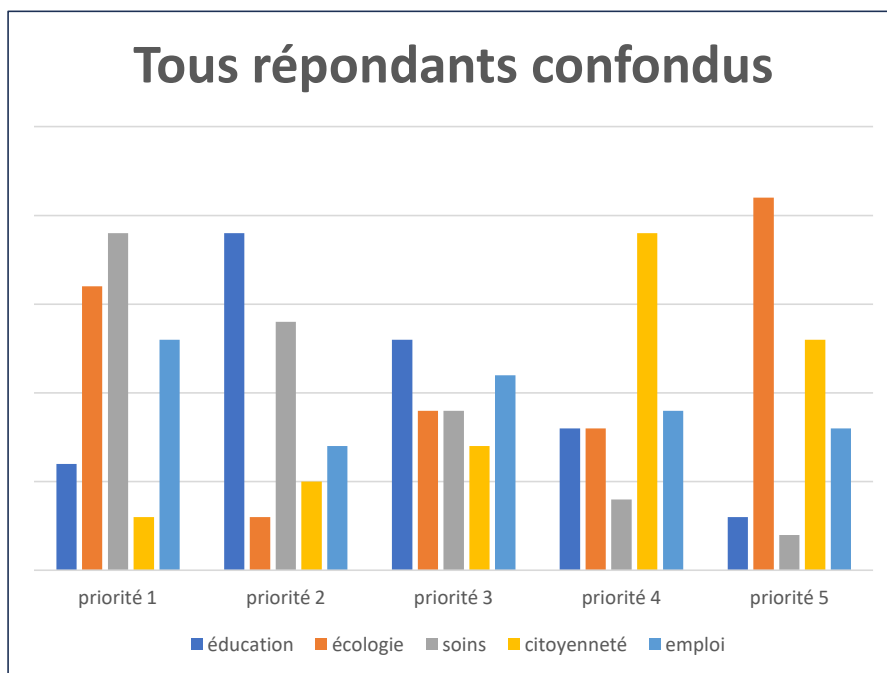
Réponses massives :

- Des jeux pour les enfants
- Des commerces
- Davantage d'espaces verts

Autres réponses, moins nombreuses :

- Davantage de poubelles
- Davantage de transports
- Parking, local vélos
- Améliorer le city stade
- Des toilettes publiques

Quelle orientation est à privilégier dans votre quartier ?



Priorités pour les < 25 ans :

- écologie
- citoyenneté
- emploi

Priorités pour les + 25 ans :

- éducation
- soins

Perspectives pour le nouveau contrat de ville 2024-2030



**Merci de votre
attention**